

4

ARRANGEMENT DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES
REFUS DE PROTECTION

notifié au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid

I. Administration qui notifie le refus: Institut National de la Propriété intellectuelle (INPI) 6, rue Abdullins, bâtiment 1, 480002, Almaty, République du Kazakhstan Téléphone: (3272) 300 - 973 Télécopie: (3272) 301 - 376 Internet: www.kazpatent.kz		
II. N° de l'enregistrement international faisant l'objet du refus:	828519	de 03.03.2004
III. Nom du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet du refus: BREYFIELD Trust reg.		
IV. Motif de refus: Marque est depourvue de caractere distinctif.		
V. Disposition de la loi nationale applicable en la matiere: Loi sur les marques de produits et de services et les appellations d'origine: p. 1 art. 6		
VI. ☒ Refus pour la totalite des produits et/ou services; Refus pour les produits et/ou services suivants;		
VII. Recours contre la décision de refus: - délai de recours: 3 mois à partir de la prononciation de ce refus; pendant le délai précité le refus est provisoire. Faute de l'appel de réexamen ou recours contre le présent refus ou l'appel de la prolongation (6 mois, pas plus) celui-ci deviendra définitif; - autorité à laquelle le recours doit être adressé: INPI, 6, rue Abdullins, bâtiment 1, 480002, Almaty, République du Kazakhstan - assistance d'un mandataire local est obligatoire; - taxe légale adéquate;		
VII. Date à laquelle le refus a été prononcé: 28.07.2005		
IX. Signature et sceau officiel de l'Office qui notifie le refus: A. Alipinova Chef du service des marques		

